Journée d'étude en évaluation

31 mai 2013, Neuchâtel

Les pratiques des enseignants en évaluation: que nous apprennent-elles?

Introduire un nouveau curriculum, cela consiste bien sûr à faire évoluer l'enseignement, mais pas seulement; l'évaluation doit aussi être repensée en relation étroite avec les nouveaux contenus, sans quoi le système promet d'être bancal. Le Plan d'études romand (PER) n'échappe pas à cette réalité et, depuis son introduction, de nombreuses questions se posent aux acteurs de l'école en charge, à des titres divers, de l'évaluation. Une journée d'étude a eu lieu fin mai 2013 à Neuchâtel afin de partager les travaux et observations des uns et des autres sur les pratiques d'évaluation des enseignants. Compte-rendu.



Quels contenus du PER évaluer? Le nouveau plan d'études étant un référentiel de compétences et connaissances, quelles en sont les conséquences pour l'évaluation? Que devrait-on modifier dans les pratiques actuelles? Ce sont là quelques-unes des questions qui préoccupent les praticiens et responsables scolaires en Suisse romande actuellement. D'autres interroga-

tions d'ordre plus général ressurgissent dans la foulée: qu'est-ce qui distingue vraiment les évaluations formative, sommative et certificative? Quelle place vont prendre les évaluations externes dans les pratiques à venir d'enseignement et d'évaluation? Dans la continuité de l'introduction du PER, c'est donc l'évaluation au sens large qui doit être repensée.

Une réflexion romande sur l'évaluation

Fort d'une longue expérience dans le domaine de l'évaluation et chargé de coordonner les travaux sur ce sujet dans les cantons romands, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) a initié un groupe intercantonal réunissant des spécialistes de la question, issus tant des universités que des hautes écoles pédagogiques (HEP)¹. Celui-ci organise régulièrement des jour-

nées d'étude dans le but d'échanger les réflexions en cours dans les milieux concernés. Pour mieux connaitre



Matthis Behrens (IRDP, Neuchâtel), Cristina Carulla (IRDP, Neuchâtel), Pierre-François Coen (HEP Fribourg), Diego Corti (IRDP, Neuchâtel), Jean-François de Pietro (IRDP, Neuchâtel), Lucie Mottier Lopez (Université de Genève), Raphaël Pasquini (HEP Vaud, Lausanne), Pierre Petignat (HEP BEJUNE), Murielle Roth (IRDP, Neuchâtel), Walther Tessaro (Université de Genève).

les pratiques d'évaluation en classe et pouvoir en tenir compte dans les travaux en cours sur l'évaluation, la journée qui a eu lieu le 31 mai 2013 à Neuchâtel a été consacrée au sujet suivant: «Les pratiques des enseignants en évaluation: que nous apprennent-elles?».

Sur la base de différents types de travaux tels qu'une recherche-action, une formation et la mise en place d'un dispositif d'évaluation cantonal pour la 1ère et la

2º années HarmoS, plusieurs intervenants romands ont proposé leurs observations et réflexions sur le rapport que les enseignants entretiennent avec l'évaluation. L'après-midi, Jean-Marie de Ketele, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain, a présenté ses réflexions sur les tâches complexes et leur évaluation, réflexions fondées sur des années d'expérience acquise au fil d'une carrière internationale.

Les ajustements: de l'égalité à l'équité

On est entré immédiatement dans le vif du sujet avec une discussion autour des notions d'arrangement² et d'ajustement³ dans l'évaluation, proposée par les chercheurs de l'équipe genevoise EReD (Evaluation, Régulation et Différenciation des apprentissages), dirigée par Lucie Mottier Lopez. Alors que les arrangements sont écartés des pratiques admissibles par les enseignants car jugés subjectifs, c'est la notion d'ajustement qui a suscité l'intérêt à la fois des praticiens, des chercheurs et des participants à la journée d'étude. En effet, les ajustements s'inscrivent dans les pratiques des enseignants et font partie intégrante d'un dispositif d'évaluation bien pensé: ils contribuent à garantir une forme d'équi-

té, en tant que «prise en compte des différences» plutôt qu'une égalité de traitement automatique et aveugle. A ce propos, Nicolas Martin, enseignant en primaire à qui le groupe EReD a donné la parole pour réagir à son intervention, a souligné la contradiction qu'il y aurait à écarter les *ajustements* au moment de l'évaluation alors que la LEO⁴ encourage la différenciation dans l'enseignement. Eric Burdet (Direction générale de l'enseignement primaire, Genève) était également de cet avis et a insisté sur la nécessité d'en préciser le cadre, par exemple pour les élèves dyslexiques, dysorthographiques ou dyscalculiques, notamment.

Entre évaluation formative et certificative

Les différents types d'évaluation mis en place par les enseignants ont également été discutés. Les chercheurs du groupe EReD ont notamment observé que, si en théorie on distingue évaluation certificative et formative, dans la réalité elles s'articulent, mais parfois aussi se confondent et se limitent au jugement certificatif. Une clarification des deux types d'évaluation autant qu'un décloisonnement constituent dès lors pour le groupe EReD des enjeux importants de la formation des enseignants. Nicolas Martin a utilisé la métaphore de l'iceberg pour apporter son éclairage sur ce point: si l'évaluation certificative est la partie émergée – la plus visible –, l'enseignement et l'évaluation formative constituent la partie immergée, qui est non seulement

plus importante et qui soutient la partie émergée, mais surtout qui est faite de la même matière. Autrement dit, il conçoit ces deux types d'évaluation comme complémentaires et voit dans le certificatif la possibilité d'obtenir des informations supplémentaires, pouvant servir à des fins formatives également.

C'est aussi l'impact des évaluations externes sur l'évaluation en classe qui a fait l'objet de discussions, en particulier le fait que l'on cherche parfois à se baser sur les épreuves cantonales afin de renforcer l'harmonisation des pratiques d'évaluation en classe. Or cette tendance va à l'encontre de la logique de jugement professionnel sur laquelle repose l'évaluation en classe. Selon le groupe EReD, il serait plus judicieux de renforcer ces deux types d'évaluation (interne et externe) de manière certes séparée mais complémentaire.

² Le groupe EReD reprend la définition des *arrangements* évaluatifs de Pierre Merle (Merle, 2012): «Compromis que l'enseignant effectue plus ou moins consciemment par rapport à des contraintes interpersonnelles et/ou institutionnelles, notamment pendant le processus d'interprétation et de prise de décision en cours de correction des productions des élèves.».

³ Défini par le groupe EReD comme une «intervention effectuée par l'enseignant pour aménager délibérément son dispositif d'évaluation en fonction de la spécificité de la situation d'un ou de plusieurs de ses élèves, qui engage alors une modification des conditions sociales, matérielles, symboliques des pratiques évaluatives »

 $^{^4}$ Loi sur l'enseignement obligatoire du 11 juin 2011 (canton de Vaud), en vigueur depuis le $1^{\rm er}$ aout 2013.

D'une logique d'exécution à une logique de conception

La question du jugement professionnel dans l'évaluation en classe a été approfondie dans l'intervention de Raphaël Pasquini, de la HEP Vaud. Le cours de formation continue sur l'évaluation qu'il donne lui a permis de faire de nombreuses observations sur la manière dont les enseignants agissent et se positionnent lorsqu'ils évaluent. Le formateur constate tout d'abord que ceux-ci ont tendance à adopter une posture formelle – en particulier en période de réforme, potentiellement déstabilisante –, c'est-à-dire à chercher à s'adapter aux directives d'établissement et autres références externes au risque de s'éloigner des contenus et objectifs d'apprentissage effectivement travaillés en classe.

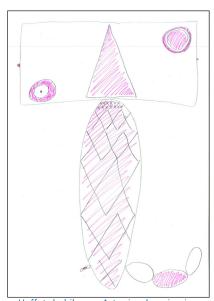
Or, rappelle Raphaël Pasquini, c'est précisément là le sens de l'évaluation en classe: on évalue ce que l'on a enseigné. Derrière cette Lapalissade se cache une réalité plus complexe qu'il n'y parait et qui constitue le cœur de la réflexion menée par les enseignants dans le cadre de cette formation. Celle-ci vise ainsi, notamment, à remettre les contenus enseignés, et ainsi le PER, au centre de l'évaluation et à inciter à utiliser des outils théoriques tels que la docimologie et la taxonomie permettant de construire une évaluation pertinente. Au cours de ce processus, les enseignants prennent conscience qu'ils évaluent souvent de manière intuitive et qu'ils ont tendance à écarter leurs savoirs d'expérience au profit de références externes à la classe. Autrement dit, par une telle formation, ils reprennent en main les outils adéquats et réaffirment leur place dans le processus d'évaluation en classe, qui doit s'inscrire dans une logique de conception et non d'exécution afin d'assurer une proximité avec les contenus enseignés.

Vers une évaluation plus qualitative

Avec un exemple parlant, nommé pour l'occasion «l'effet du hibou», Raphaël Pasquini a soulevé une ques-

tion supplémentaire sur l'évaluation en classe. En montrant que, tout en respectant les critères déterminés par des enseignants pour dessiner un hibou, il est possible de réaliser quelque chose qui n'y ressemble pas du tout (voir ci-contre), il a mis en évidence un élément fondamental: dans le cas de tâches complexes, une évaluation qui se limite à additionner les critères atteints ne permet pas de donner une appréciation pertinente de la réussite de la tâche. Pour cela, il est nécessaire d'entrer dans une logique plus qualitative de l'évaluation où les contenus à évaluer sont centraux. Cela permet aux enseignants de s'interroger sur le seuil minimal à atteindre ou sur les éléments constitutifs de la tâche. Autrement dit, il

faut concevoir l'évaluation aussi comme un tout et non uniquement comme la somme des items réussis.



«L'effet du hibou», Arts visuels, primaire, Raphaël Pasquini, formateur HEP Vaud.

Dans son commentaire sur l'intervention de Raphaël Pasquini, Viridiana Marc (l'une des deux auteures du rapport scientifique du projet d'épreuves romandes communes de I'IRDP (Marc & Wirthner, 2013)) a rappelé que le PER est un référentiel d'enseignement et non d'évaluation. Autrement dit, un travail d'analyse du PER et d'identification des contenus à évaluer doit être réalisé. C'est une opération complexe qui ne peut reposer sur les seuls enseignants et qui suppose une contribution de la recherche, des HEP et des responsables scolaires.

Les tâches complexes et leur évaluation

Après avoir souligné tout l'intérêt qu'il trouvait à cette journée tant il est essentiel à ses yeux de raisonner à partir des pratiques en matière d'évaluation, Jean-Marie de Ketele a apporté, à son tour, un éclairage sur les tâches complexes et leur évaluation.

Il a tout d'abord proposé de raisonner sur la base de la distinction entre évaluation de l'apprentissage et évaluation pour l'apprentissage, mettant ainsi en perspective des visions et fonctions différentes non seulement de l'évaluation mais aussi du rôle de l'enseignant. Poursuivant avec une réflexion sur ce qui relève selon lui soit

Fonction → Démarches	Orientation Au début d'année ou de trimestre	Régulation Pendant un apprentissage non terminé	Certification En fin d'année ou de trimestre
Sommative	l'enseignant fait la somme des prérequis maîtrisés pour décider des remédiations ou consolidations nécessaires	l'enseignant fait une interrogation notée pour prendre des décisions d'amélioration de l'apprentissage non terminé	l'enseignant met une note pour certifier socialement la réussite de l'élève (bulletin chiffré ; diplôme avec notes ou pourcentages)
Descriptive	l'enseignant décrit les prérequis maîtrisés pour décider des remédiations ou consolidations nécessaires	l'enseignant identifie et décrit les acquis et les erreurs ou les difficultés des élèves pour prendre les décisions d'amélioration de l'apprentissage non terminé	l'enseignant identifie et décrit les acquis des élèves et ainsi certifie socialement la réussite de l'élève (bulletin descriptif; diplôme ou certificat descriptif)
Herméneutique (ou interprétative)	l'enseignant recueille un ensemble d'indices et leur donne du sens pour prendre les décisions nécessaires avant de commencer un nouvel apprentissage	l'enseignant recueille un ensemble d'indices pour poser un diagnostic sur les acquis, les erreurs et les difficultés des élèves et ainsi prendre des décisions d'amélioration de l'apprentissage en cours	l'enseignant recueille un ensemble d'indices pour identifier les acquis des élèves et ainsi certifier socialement la réussite au terme d'un trimestre ou d'une année

Les démarches et les fonctions de l'évaluation, Jean-Marie de Ketele, 2013.

de la démarche, soit de la fonction en matière d'évaluation (voir tableau ci-dessus), Jean-Marie de Ketele a montré combien il était important de s'interroger sur la validité de la démarche pour évaluer les tâches complexes. Il a souligné en particulier les limites de l'évaluation sommative, rebondissant d'ailleurs sur «l'effet du hibou» présenté par Raphaël Pasquini un peu plus tôt, pour illustrer son propos. Un travail interprétatif est nécessaire pour parvenir à une appréciation pertinente de l'accomplissement d'une tâche complexe, au travers d'une démarche que Jean-Marie de Ketele nomme herméneutique (ou interprétative). Elle consiste à «recueillir les indices les plus pertinents, qualitatifs ou

quantitatifs, et surtout à les arranger, à les mettre en cohérence pour donner du sens à cet ensemble d'informations de diverses natures, pour pouvoir porter un jugement évaluatif et prendre une décision, qu'elle soit certificative, régulatrice ou d'orientation». Ce serait précisément là l'une des conditions nécessaires à une évaluation pertinente des compétences. En guise de conclusion, Jean-Marie de Ketele a ajouté qu'une démarche qui ne prenait en considération qu'une dimension unique d'une tâche complexe ne pouvait en rendre compte de manière satisfaisante et qu'il était donc nécessaire d'adopter des approches multidimensionnelles.

Evaluer au 1er cycle

L'évaluation en 1ère et 2e années est un autre sujet brulant actuellement pour l'école en Suisse romande. En effet, jusqu'à récemment, ces deux années n'étaient pas obligatoires et ne connaissaient pas systématiquement de plan d'études. Avec l'entrée en vigueur du PER, centré sur des objectifs d'apprentissage explicites, la question de l'évaluation se pose inévitablement. Les intervenants de l'après-midi (Christiane Droz-Giglio du Service de l'enseignement obligatoire à Neuchâtel et Pierre Petignat de la HEP BEJUNE ainsi que Werner Riesen de la Section recherche, évaluation et planification pédagogiques, canton de Berne) ont relayé quelques-unes des préoccupations qu'ils ont pu rencontrer chez les enseignants: ces derniers s'inquiètent à la fois de devoir évaluer alors qu'ils ont plutôt l'habitude de faire des «observations», et de ne pas avoir les outils qui leur permettraient de réaliser une évaluation compatible avec le PER, en particulier en termes de compétences.

Conscient des enjeux que pose une telle évaluation par rapport aux pratiques enseignantes usuelles, le groupe de pilotage neuchâtelois, chargé de définir un cadre pour l'évaluation en rapport avec le PER dans ces premiers degrés, a pour ambition de proposer un outil permettant de soutenir la démarche des enseignants et non de l'alourdir. D'autres principes ont également été mis en évidence, tels que l'inclusion - se concentrer plutôt sur les compétences des élèves que sur leurs lacunes – ou la clarification non seulement des types d'informations obtenus lors de l'évaluation mais aussi de leurs destinataires. C'est dans cette perspective qu'une démarche participative a été mise sur pied, faisant intervenir notamment des enseignants afin de leur soumettre les propositions faites par un groupe de pilotage. Sur la base de ces consultations, une série d'outils et de documents a été réalisée, dont un recueil de traces, servant aux enseignants à réunir au fil de l'année les éléments représentatifs de la progression des élèves, un guide pour l'entretien avec les parents ou une attestation pour la fin de la 2^e année (pas de bulletin car, selon la logique du PER, l'évaluation certificative se fait en fin de cycle uniquement). Ces outils se veulent évolutifs afin d'être ajustés et de s'adapter au mieux aux besoins du terrain. Cette proposition devrait entrer en vigueur d'abord sur une base volontaire dans le courant de l'année scolaire 2013-2014 puis, si tout va bien, de manière définitive en aout 2014.

Chercher l'équilibre

A travers certaines pratiques et réflexions d'enseignants, cette journée d'étude a mis en évidence le champ de l'évaluation comme un système en tension entre ses différents acteurs et fonctions. L'évaluation système, les directives, les habitudes d'évaluation sommative sont souvent perçues comme éloignées à la fois des contenus effectivement enseignés, du PER et de l'évaluation des compétences. Cette tension est également perceptible dans les mouvements qui visent une harmonisation des pratiques d'évaluation au niveau de l'établissement, du canton, voire de la Romandie, face à la nécessité de favoriser le jugement professionnel des praticiens, de s'y référer et de maintenir la proximité avec les contenus effectivement enseignés.

Ceci étant, la période de transition que connait la Suisse romande actuellement et les travaux en cours dans le domaine de l'évaluation ont précisément pour objectif d'identifier les nœuds du système et de proposer des pistes pour les assouplir, voire les défaire. En retenant la collaboration comme le maitre mot de la journée, Pierre-François Coen (de la HEP Fribourg), chargé de clore ce moment d'échanges, a souligné la nécessité de travailler sur la complémentarité et la continuité entre les différentes fonctions de l'évaluation et de viser ainsi une forme d'équilibre dans le système – un équilibre qui ne peut que reposer sur une réflexion menée en commun par les praticiens, les chercheurs et les responsables scolaires.

Références

Marc, V. & Wirthner, M. (2013). Développement d'un modèle d'évaluation adapté au PER : rapport scientifique du projet d'épreuves romandes communes / avec la collab. de Sabrina Uldry. Neuchâtel : IRDP

Merle, P. (2012). L'évaluation des élèves. Une modélisation interactionniste des pratiques professorales. In L. Mottier Lopez & G. Figari (Eds), *Modélisations de l'évaluation en éducation. Questionnements épistémologiques* (pp. 81-96). Bruxelles : De Boeck. Collection Raisons éducatives

ANNE FROIDEVAUX JOURNALISTE SCIENTIFIQUE, IRDP

> Avec la collaboration de Jean-François de Pietro et Murielle Roth